

doc
CA1
EA751
2000P21
FRE

Canadian Centre
for Foreign Policy
Development



Centre canadien
pour le développement
de la politique étrangère

125 Sussex Dr. Ottawa, Ontario K1A 0G2

**POINTS DE VUE SUR LE MONDE SANS FRONTIÈRES
LES ENJEUX POUR LE CANADA**

Heather Nicol et Ian Townsend-Gault

Automne 2000
Vancouver

1010.2F

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

JAN 25 2006

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

ISBN:0-662-86187-6
E2-226/2000F

Tel.: (613) 944-8278
Internet address: <http://www.cfp-pec.gc.ca> Fax: (613) 944-0687

Points de vue sur le monde sans frontières - les enjeux pour le Canada

Automne 2000

En août 1999, un groupe pluridisciplinaire de chercheurs, spécialistes des questions frontalières, s'est réuni à Vancouver pour discuter d'un large éventail de questions ayant pour thème général le 'monde sans frontières'¹. Cette rencontre a eu lieu sous l'égide de l'International Boundaries Research Unit (IBRU) de l'Université de Durham (Angleterre)². Bien que les conférences annuelles de l'IBRU soient suivies par de loyaux partisans venant de toutes les parties du monde, les travaux de la Conférence de Vancouver ont pris une tournure nord-américaine plus prononcée que ne le sont habituellement les conférences annuelles de cet organisme. Par conséquent, ce sont les Amériques qui ont retenu beaucoup l'attention. Des séries de communications ont aussi porté sur les questions frontalières de l'heure en Europe, ainsi que sur un éventail de questions et d'approches théoriques, des différends insolubles, des recours possibles à la diplomatie et des défis posés par la technologie. Une séance réservée aux étudiants de deuxième et troisième cycles a donné l'occasion à de jeunes chercheurs de présenter leurs travaux à un auditoire international issu d'un vaste éventail de disciplines.

Les communications étaient présentées dans un milieu universitaire. Comme d'habitude, elles ont porté sur des thèmes dominants déterminés par les organisateurs. De l'avis des auteurs du présent document (qui s'occupent de la mise en forme des travaux de la conférence en vue de leur publication), plusieurs des thèmes et questions qui ont été abordés avaient un rapport avec l'élaboration actuelle de politiques canadiennes en matière de questions frontalières. Le présent document vise à faire une synthèse de certaines idées et à les analyser par rapport aux aspects de la politique canadienne relative à un monde sans frontières.

Un des thèmes récurrents des communications est la fin projetée, programmée de l'État nation, sa survie ou sa redéfinition. Quelques mois après la conférence, ce même thème fut choisi par Vaclav Havel, président de la république tchèque, pour son discours aux deux Chambres du Parlement canadien. Ce dernier a conclu que, dans sa forme traditionnelle, l'État-nation était non seulement chose du passé, mais que sa disparition ne constituait pas

¹ *Permeable Borders and Boundaries in a Globalising World: New Opportunities or Old Problems?*, Conférence organisée par l'International Boundaries research Unit (IBRU), Université of Durham, Grande-Bretagne, de concert avec le ministère de la Défense nationale, (les Forces maritimes du Pacifique), l'Okanagan University College, l'Université Simon Fraser, l'Université de la Colombie Britannique et l'University College of the Cariboo, à Vancouver (Colombie-Britannique), Canada, du 25 au 27 août 1999.

² L'IBRU est une organisation interdisciplinaire de recherche et de formation située sur le campus de l'Université de Durham, en Angleterre. Elle produit régulièrement de nombreuses publications sur des questions liées aux frontières, entreprend des recherches et dispense des services de consultation, elle organise des programmes de formation annuels sur divers aspects de la formation des frontières et organise également une conférence annuelle sur un thème important de l'heure. La conférence de 1999 est la première qui a eu lieu au Canada; les auteurs du présent document sont coprésidents du comité organisateur.

17006296

non plus une mauvaise chose en soi. À son avis, ce concept a fait son temps et devrait être relégué aux oubliettes de l'histoire.

La majorité des citoyens des États occidentaux sont évidemment d'accord, au moins en partie. Une très grande partie de ce qu'ils recherchent en termes d'information, de culture, de biens et services se trouve à l'extérieur des frontières de l'unité politique à laquelle ils appartiennent. Ils veulent et souhaitent maintenant que ces frontières soient poreuses et perméables, au moins dans une direction, la leur. Qu'attendent-ils donc de leur État? La réponse à cette question est sûrement cruciale, car, si leur État ou leur gouvernement n'est pas intéressé à subvenir à leurs besoins, ils s'adresseront ailleurs.

Il ne fait aucun doute qu'aujourd'hui les citoyens attendent moins de leur gouvernement qu'il y a cinquante ans. Au cours de la Seconde Guerre mondiale et pendant la période difficile qui s'ensuivit, l'État devait exercer des contrôles stricts sur l'économie et les moyens de production. Dans certains pays qui n'étaient pas impliqués dans ce conflit, les contrôles gouvernementaux étaient considérés comme étant un aspect essentiel de la main mise des autorités sur autant de facettes de la vie que possible. Toutefois, les forces de la déréglementation ont été omniprésentes, les régimes totalitaires sont tombés, des gouvernements démocratiques ou des administrations plus ou moins responsables ont été mis en place dans des pays embourbés dans la bureaucratie, l'autoritarisme et l'orthodoxie politique trop exigeante. Tous ces facteurs ont eu des répercussions sur les frontières également : comment pouvaient-elles y échapper, après avoir été touchées par de telles forces sismiques?

Le Canada n'est pas plus à l'abri de ces développements que ses voisins ou alliés. Ce simple fait constitue en soi un début de réponse à la question suivante : pourquoi le Canada doit-il se préoccuper des questions qui ont été soulevées au cours de la Conférence? Une façon d'aborder le problème est de s'interroger sur le statut du Canada en tant qu'*État-nation*. Dans quelle mesure nous considérons-nous comme membres de ce « club » et à quelle catégorie de membre appartenons-nous? Il est évident que le Canada a évolué différemment d'autres pays, comme les États-Unis, l'Indonésie ou le Zimbabwe, par exemple, qui se sont construits à force de luttes. Pour paraphraser George Woodcock, les origines du Canada furent de nature évolutionnaire et non révolutionnaire. Le pays est né d'un concept politique et non pas géographique et le processus continue peut-être.

En ce qui concerne le Canada, les courants évolutionnaires de nature politico-économique qui ont été abordés dans cet ouvrage ont présidé à l'émergence du pays de façon parallèle. Le Canada, qui comprend plusieurs souverainetés - politique, ethnique, religieuse et culturelle -, fait face au développement des frontières internationales tout en terminant le travail commencé en 1867 en vertu de la *Loi de 1867 sur l'Amérique du Nord Britannique*, afin de fonctionner comme un État souverain indépendant. D'un point de vue externe, ce travail est certainement achevé. Les problèmes résident dans les ramifications internes de la notion de l'État. Il ne fait aucun doute que ces questions ne sont pas encore réglées : on ne cesse de plaisanter sur l'ironie que constitue le *libre-échange* au sein des Amériques alors qu'il existe des barrières interprovinciales à la circulation de certaines marchandises. La Commission royale MacDonald des années 1980 ne fut que le dernier d'une série d'exercices

d'auto-réflexion sur la longue route menant à l'émergence d'un pays. Au cours même de ce processus, il apparaît que notre propre perception de nos désirs et de nos attentes a subi une évolution radicale. Tout cela s'oppose autant à l'image que nous projetons à l'extérieur qu'à celle que nous voulons avoir de nous-mêmes.

Gardons à l'esprit ces observations préliminaires et examinons les idées ou concepts précis qui ont été présentés, d'une séance à l'autre, pour ensuite en tirer des leçons ou des recommandations pour le Canada.

Nouvelles perspectives/anciens problèmes

Les déclarations qui ont été faites lors de la séance d'ouverture de la Conférence donnent une indication de la nature complexe des interactions frontalières et de la non pertinence des définitions simplistes sur la fonction des frontières. Le point de vue généralement accepté selon lequel les frontières territoriales sont des « clôtures » ou des barrières, fixées de manière permanente en raison d'objectifs géopolitiques ou militaires et que les gouvernements doivent les maintenir est fondé sur des idées qui sont non seulement dépassées, mais qui n'ont probablement jamais été particulièrement exactes. Dans la réalité, les frontières varient : certaines sont « fermées » alors que d'autres sont totalement « ouvertes ». Elles sont déterminées en fonction d'un vaste spectre d'enjeux réels constitués de forces juridique, géographique, historique et sociale qui se conjuguent aux pressions exercées par les gens, les biens, les capitaux et les idées. Les caractéristiques des frontières évoluent avec le temps et diffèrent d'une région à l'autre.

Compte tenu de ces réalités, le problème stratégique qui se pose aux décideurs, aux législateurs ou aux chercheurs est de trouver une nouvelle façon de formuler les politiques entourant les questions frontalières afin de satisfaire aux exigences de la globalisation et répondre à la fois aux préoccupations de souveraineté nationale. Ce n'est pas chose facile. Les Canadiens, tout comme les Américains et les Européens, sont préoccupés par les risques auxquels ils s'exposent avec la présence de frontières ouvertes, des États déterritorialisés et la perte de la souveraineté nationale. Toutefois, comme l'a fait remarquer Gerald Blake³, en règle générale, les frontières accessibles sont normalement à l'abri de tumultes et sont préservées par des mesures prises en commun et une gestion concertée. En effet, plusieurs communications avaient pour thème des frontières ouvertes et des relations transfrontalières concertées. Les problèmes liés entre autres aux immigrants illégaux, aux réfugiés, aux menaces terroristes (réelles ou perçues), à la contrebande et au trafic de stupéfiants, à la frontière, dans les régions qui sont hors du contrôle efficace de l'État, se profilent comme autant de menaces qui, selon les Canadiens, sont associées aux répercussions négatives pouvant entraîner une détérioration de leur sécurité personnelle ou présenter une menace à leur mode de vie. À cause des pressions qu'ils subissent, les gouvernements exercent un contrôle des frontières au moyen d'une réglementation plus rigoureuse. Des politiques réactionnaires en faveur d'une fermeture des frontières découlent de la perception qu'il existe une très grande menace de l'autre côté de la frontière. Toutefois, une évaluation réaliste de la

³*The World Political Map: Are the Colors Fading or is our Vision Impaired?* Professeur Gerald Blake, directeur, International Boundaries Research Unit, Université de Durham, Durham, RU.

menace existante et des moyens d'y parer constituent un domaine d'intervention politique extrêmement important, car des frontières sans contraintes ne favorisent pas de saines fonctions transfrontalières et le bien-être de l'État dans son ensemble, particulièrement dans un contexte de globalisation.

Cette dualité est tout aussi évidente au sein du Canada. Tout comme l'administration Clinton a été forcée de réagir aux problèmes qui prennent de plus en plus leur source au-delà des frontières et menacent la sécurité nationale - et même parfois celle de la planète, le gouvernement Chrétien aura à réagir de la même façon. Les menaces déterritorialisées comme la dégradation de l'environnement, la prolifération des armes de destruction massive, le terrorisme transnational et le nationalisme ethnique sont autant de sujets de préoccupation pour les Canadiens. La question qui se pose est de savoir comment gérer ces problèmes, à caractère transnational, dans un contexte de politique internationale qui demeure centrée sur l'État. Ou encore existe-t-il une alternative au système axé sur l'État qui permet le maintien de la souveraineté nationale et l'auto-détermination?

Même s'il existe des indications très claires que des institutions traditionnelles qui assurent la sécurité du Canada, comme le ministère de la Défense nationale, ont adopté ces concepts pour établir des plans de défense pour le nouveau millénaire, il reste encore à apprendre au public canadien comment examiner le concept de la perméabilité des frontières, particulièrement dans les domaines de la coopération économique et politique. Des auteurs connus ont eu tendance à faire ressortir les aspects négatifs de la globalisation - la « menace » que constituent l'ALENA ou l'AMI et la culture transnationale. Bien que Tom Edwards⁴ n'apporte pas de réponse, il est en mesure de démontrer comment la formulation des politiques pourrait assurer un plus grand contrôle sans pour autant éliminer les flux transfrontaliers d'information et de capitaux. Dans son analyse de la structuration des systèmes informationnels, des stratégies d'ensemble et des conditions qui donnent lieu à recontextualisation, il évoque la possibilité de développer des moyens « souples » de contrôle. Ses commentaires concernant les répercussions des erreurs de localisation sur le marché sont de nature prescriptive, appuyant ainsi le principe voulant que les gouvernements doivent offrir des services d'interface ou les encourager.

[Traduction libre] « Les États-nations ont élaboré chacun sa *propre destinée* et ont exercé leur droit à l'autodétermination telle qu'ils l'ont acquise au moyen de leur statut d'État souverain. De même, les sociétés multinationales ont fonctionné pour la plupart comme des entreprises géantes non seulement parce qu'elles le sont réellement mais également en raison de leur nature hégémonique qui ne s'est pas concrétisée sur la scène mondiale. Lorsqu'ils se retrouvent côte à côte dans le système global actuel, les États-nations et les sociétés multinationales développent une interaction essentiellement conflictuelle dans la mesure où une entité essaie de contourner les règles ou pratiques de l'autre entité; en d'autres mots, ce n'est pas toujours nécessairement une relation constructive. »

Les conséquences de l'argumentation de Tom Edwards sont claires : il faut trouver un moyen

⁴ *Information Geopolitics: Blurring the Lines of Sovereignty*, Tom Edwards, géographe, Microsoft Corporation, Seattle, Washington, États-Unis.

de favoriser des interactions et des interfaces concertés entre les multinationales et les gouvernements nationaux. Si Edwards a raison, les intérêts commerciaux sont des conditions préalables à la collaboration des sociétés d'information en matière de localisation. On peut trouver des occasions naturelles pour jeter des ponts entre ces deux acteurs, au lieu d'adopter des positions rigides fondées sur des intérêts conflictuels. À la suite de l'échec des discussions sur l'AMI, il n'est peut-être pas facile de convaincre les Canadiens de la nécessité de ce genre de collaboration. Cependant, faute d'autres moyens de contrôle, elle s'impose.

Robert Adamson⁵ analyse ces questions d'un point de vue juridique, en soulignant la tendance vers l'internationalisation, voire l'extra-territorialisation qui a été de plus en plus manifeste dans l'élaboration des lois et des politiques au cours du vingtième siècle. En effet, c'est, de loin, au cours de la seconde moitié de ce siècle que les frontières se sont le plus estompées, à une vitesse qui s'est au fur et à mesure intensifiée. Ce désir de promouvoir l'établissement de normes transfrontalières ne procède pas uniquement d'un souci d'harmonisation ou d'uniformisation à tout prix; il s'agit d'une prise de conscience que le rôle de l'État consiste à régler des questions qui sont de nature essentiellement transnationale. Les mesures politiques ou juridiques doivent être prises dans la même perspective. L'application extra-territoriale des lois, le fait de rendre ses lois applicables hors de son territoire, même à l'encontre d'étrangers, ne peut échapper à la controverse, et pourtant, dans certains cas, il semble que cela répond à des besoins des citoyens. Le désir des autorités américaines d'avoir le droit de punir les actes de terrorisme perpétrés contre les citoyens américains partout dans le monde peut raisonnablement être comparé aux anciennes lois contre la piraterie qui permettaient à tout État de punir un pirate. Par ailleurs, il semble que la *Loi Helms-Burton* outrepassse un trop grand nombre de prérogatives juridictionnelles établies.

L'argument de base est clair : auparavant, le droit et la politique internes n'étaient opérationnels qu'à l'intérieur du compartiment étanche du territoire national qui était plus ou moins à l'abri de l'influence étrangère. Ce n'est plus le cas. Les forces qui internationalisent le droit et la politique s'apparentent à celles qui abattent certaines frontières et les ouvrent pour répondre à l'évolution des besoins. L'application extraterritoriale des lois internes aura inévitablement de profondes répercussions sur la politique étrangère canadienne en ce qui a trait aux outils politiques dont dispose le gouvernement et au rôle du Canada dans l'élaboration et l'application des lois et des politiques internationales. Les décideurs sont de plus en plus aux prises avec des problèmes qui transcendent les frontières nationales canadiennes, exigeant ainsi une collaboration multilatérale. En même temps, ils doivent souvent faire face à un système international qui est incapable bien souvent de régler des problèmes qui requièrent des solutions globales au moment opportun. L'immigration illégale, le blanchiment d'argent, le commerce du sexe, la fraude par Internet et le commerce de matériel génétique comptent parmi les nombreux problèmes réels et potentiels qui transcendent les frontières canadiennes. Si l'on n'apporte pas d'amélioration aux solutions internationales requises pour traiter le nombre croissant de problèmes liés à la réglementation internationale, on ne pourra freiner la tendance actuelle vers l'application extraterritoriale des

⁵ *Law, Sovereignty and Trans-nationalism: Competing Trends in Global and Domestic Justice*, Robert Adamson, Centre for Asian Legal Studies, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver (Colombie-Britannique), Canada.

lois nationales. Il importe que le Canada élabore sa politique étrangère de façon à anticiper ces tendances et à trouver des solutions qui mettent en échec les prétentions actuelles sur sa souveraineté en vertu du droit international. Le Canada doit faire en sorte que ses objectifs en matière de politique nationale et internationale soient effectivement atteints.

Recommandations

- Au niveau conceptuel, il importe de considérer les frontières comme étant des constructions politiques qui ne sont pas taillées dans le roc, mais qui existent pour renforcer la fonction de l'État. Il faut les considérer sous un angle fonctionnel, comme des structures politiques, plutôt que sous un angle géographique, comme « des lignes dans le sable » que l'on ne peut franchir.
- La fonction de l'État doit être revue à la lumière de l'enthousiasme sans équivoque manifesté par sa population en faveur d'une plus grande perméabilité des frontières : quels sont les domaines qui suscitent moins d'enthousiasme?
- Il faut inviter la population canadienne à participer à un débat sur les nouvelles dispositions à prendre en matière frontalière; d'autres moyens de contrôle des frontières seraient alors étudiés.
- Il faut assouplir les divergences entre les intérêts des entreprises et ceux de l'État et trouver de nouvelles formes de collaboration.
- Même si, à court terme, les secteurs politique et économique auront toujours des buts différents, il faut négocier de nouvelles voies de collaboration et des moyens de contrôle souples afin de garantir un succès à long terme. Loin de constituer une menace, l'intégration et la coopération économiques peuvent offrir d'énormes possibilités de promotion pour la souveraineté nationale, dans la mesure où des politiques publiques adéquates ont été établies dans l'intérêt national.

Redéfinition des fonctions des frontières dans les Amériques

Il est clair que les Canadiens sont particulièrement intéressés par l'intégration politique, économique et culturelle de toutes les régions des Amériques. Après avoir délaissé l'Europe pour les Amériques comme le centre des affaires internationales, les Canadiens ont adhéré au principe d'appuyer les nombreuses rondes d'intégration économique au sein de l'hémisphère occidental et d'y apporter leur soutien. Comme nous le verrons plus loin, les répercussions de l'ALENA sur les frontières canado-américaines sont particulièrement frappantes, ce qui ne diminue en rien l'importance des blocs commerciaux des régions des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Le sort du Mercosur, ainsi que celui de l'ACS et de la Caricom importe aux Canadiens qui ont apporté à ces régions fonds, appui politique et investissements⁶.

⁶ Pour avoir une analyse plus détaillée des questions qui ont été abordées dans cette partie, voir *Caribbean Integration and the Global Context*, professeure Heather Nicol, Department of Goe-sciences, State

Les articles présentés dans cette partie démontrent également la pertinence et les répercussions de la globalisation dans les autres régions situées en dehors de l'axe principal, soit à l'extérieur des pays de l'ALENA (l'intégration nord-américaine sera analysée plus loin). Même s'il existe, comme le fait remarquer Bradshaw ⁷, des régions frontalières de l'Amérique du Sud qui demeurent en dehors des processus de globalisation, il n'en demeure pas moins vrai que ces régions frontalières sont uniques. Dans la foulée des paradigmes du développement post-coloniaux, les politiques commerciales néo-libérales et les nouvelles attitudes à l'égard de la légitimité des droits des Autochtones et de leurs revendications territoriales ont permis la mise en place de nouvelles structures qui contournent les «grands centres». Les débats qui ont lieu à la périphérie sont d'une importance capitale pour les régions qui se trouvent au centre. Une des raisons, et non la moindre, étant que les régions en périphérie ont réussi à s'intégrer à l'économie globale sans dépendre indûment des régions des Amériques les plus développées économiquement pour acquérir une légitimation. En fait, la situation de ces régions en périphérie leur a permis d'adopter de nouvelles politiques et de nouveaux cadres territoriaux.

Cela s'applique autant à l'Amérique latine et aux Caraïbes qu'à l'Arctique canadien. À cet égard, Whittles⁸ soutient qu'à la suite d'une série de développements politiques récents dans trois nations circumpolaires, les Inuits ont repris le contrôle de leurs territoires traditionnels. Il fait remarquer qu'un collectif national a contribué à la création et à la préservation, pour les Inuits, d'une nouvelle ère d'auto-détermination acquise par l'autonomie politique et l'autonomie gouvernementale. Bien que l'efficacité des nouveaux modes de territorialité et de représentation ethniques chez les Inuits soient grandement tributaires du succès du Nunavut au Canada, il est clair que le Nunavut est l'expression d'un vaste mouvement circumpolaire qui trouve sa propre définition dans des nationalismes autochtones, sinon ethniques, à l'ère du postmodernisme. Si les questions soulevées par Whittles témoignent de la nature complexe et différente des revendications territoriales nordiques et des problèmes frontaliers, elles donnent aussi lieu à penser qu'il faut situer de telles initiatives dans une perspective globale. Les Canadiens ont tendance à considérer l'Arctique du point de vue de la spécificité des relations Autochtones à l'intérieur de l'État et négligent les questions d'ensemble qui orientent les relations ethniques et nationales en général, à l'échelle du globe.

Il se peut que certaines de ces réflexions battent en brèche les études postcoloniales où les contextes exotiques et les critiques subjectives l'emportent sur l'analyse de la montée croissante du néo-libéralisme. Les Canadiens doivent être conscients que l'attitude généreuse qu'affichent les Nord-américains à l'égard du développement n'ont pas d'écho favorable chez tous leurs voisins pauvres du sud et que ces régions ne sont pas à l'abri de la pression exercée par les forces économiques qui ont restructuré les économies nord-américaines. Les tentatives des pays en développement de s'adapter à la globalisation et de quitter la zone marginale pour

University of West Georgia, Carrollton, Georgie.

⁷ *Re-Defining the Functions of Boundaries in the Americas: A Latin American Perspective*, Roy Bradshaw, Department of Geography, Université of Nottingham, Royaume-Uni.

⁸ *Making the Circle Complete Once Again: Original Peoples, Permeable Boundaries and Globalisation in the Circumpolar North*, Martin Whittles, Department of Social and Environmental Studies, University College of the Cariboo, Kamloops (Colombie-Britannique), Canada

intégrer le centre sont des réactions légitimes et sont largement soutenues. On ne doit pas les négliger.

Recommandations

- Les décideurs canadiens et le public canadien doivent être incités à considérer l'évolution politique et économique dans son ensemble. Le Canada n'est pas à l'abri des forces de la globalisation ou du nationalisme ethnique. Il faut adopter de nouvelles formes de coopération politique pour s'adapter au changement et favoriser la stabilité.
- Le Canada a tout intérêt à élaborer de nouvelles politiques et à poursuivre les programmes actuels en faveur de la libéralisation du commerce en Amérique latine. Les buts de l'intégration économique dans la région des Caraïbes sont liés à un objectif global de développement durable, d'équité sociale et de renforcement de la société civile. La sécurité, le développement économique stable et l'équité sociale sont autant de valeurs que les Canadiens tiennent en haute estime et qu'ils ont traditionnellement appuyées à l'étranger.
- L'expérience des Caraïbes et du Nunavut doit être considérée comme étant des négociations importantes, avec un fort potentiel de succès, qui s'inscrivent à l'intérieur des nouvelles dispositions politiques et frontalières dans un contexte de globalisation.

Une Amérique du Nord sans frontières

La pertinence des communications de cette partie pour les Canadiens est très nette. Dans l'Ouest canadien, le régionalisme est un processus constant qui existe depuis longtemps, bien avant l'ALENA. Il comprend des initiatives multisectorielles tant dans le secteur privé que dans le secteur public. En outre, on trouve des exemples d'initiatives où l'on s'efforce à coordonner les fonctions des frontières au niveau local, régional et national. Néanmoins, les initiatives contemporaines dans les domaines économique, politique et sociale visant à promouvoir une intégration régionale soutenue comportent plusieurs lacunes dont la plupart résultent de l'évolution des exigences imposées aux systèmes politiques, aux infrastructures de transport, et de celle des mentalités.

Toutefois, les auteurs ne s'entendent pas sur la nature du régionalisme de l'Ouest canadien. Selon Artibise⁹, au niveau macro, c'est-à-dire lorsqu'on tient compte des initiatives qui intéressent les décideurs nationaux au Canada et aux États-Unis, il y a lieu de croire que l'Ouest canadien a atteint un degré considérable d'intégration régionale. Alper¹⁰ estime,

⁹ *Trans-border Issues in Cascadia: The B.C. – Washington Corridor Task Force*, professeur Alan Artibise, School of Community and Regional Planning, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver (Colombie-Britannique), Canada

¹⁰ *Conflicts, Transboundary Visions and Agendas: Economic and Environmental "Cascadians"*, professeur Donald Alper, Director of Canadian-American Studies, Western Washington University.

toutefois, que les efforts de collaboration sont plus faibles dans certaines régions que dans d'autres. Cohn¹¹, Turbeville¹² et Bradbury¹² soulignent également l'existence de graves lacunes au niveau infrastructurel, en particulier dans le domaine du transport. Il est vrai que certaines faiblesses peuvent être réglées au moyen de politiques réglementaires destinées à faciliter le transit transfrontalier, mais d'autres ne pourront être réglées qu'au prix d'efforts soutenus aux niveaux national et local.

La grande leçon que peuvent tirer les Canadiens de l'exemple de Cascadia est le fait qu'il est possible d'avoir une vaste intégration transfrontalière sans nuire aux établissements nationaux ou à la souveraineté nationale. L'intégration historique et fonctionnelle de la région de Cascadia a été effectuée des dizaines d'années avant la conclusion de l'ALENA, et pourtant de chaque côté de cette région (Canada et États-Unis), il y a des dimensions territoriales qui n'ont pas été contestées. Comme l'explique Artibise, les entreprises coopératives au niveau municipal, régional et national représentent une occasion de développement plutôt qu'une menace pour la sécurité nationale.

Recommandations

- Il est aussi important d'appuyer les initiatives transfrontalières régionales sur une base sectorielle que d'élaborer un cadre d'ensemble de coopération transfrontalière au sein de la région Cascadia.
- Il est essentiel d'élaborer de nouveaux programmes pour coordonner et faciliter des réseaux de transport aux termes de l'ALENA afin d'assurer le succès de cet accord.
- Il faut favoriser et appuyer des initiatives municipales qui sont en faveur de l'intégration transfrontalière car elles semblent extrêmement efficaces.

Régionalisme et sous-régionalisme en Europe

Étant donné qu'au Canada, nous poursuivons des projets d'intégration politique et économique (voir Alper, Bradbury et Tuberville, Whittles, Cohen et Artibise dans ce volume) ces remarques affectent notre processus d'affiliation nationale et de création d'allégeances citoyennes. Une Amérique du Nord des régions, comme avec le Nunavut, le Québec, l'Arcadia, Cascadia, Mexamericana, et d'autres encore, est aussi vraisemblable qu'une Europe des régions : de même, il est peu probable que les groupes régionaux qui appuient l'intégration économique visent l'ensemble d'un continent et fassent preuve d'une mentalité locale. En effet, comme il existe une étroite relation entre la société civile, les entités locales,

¹¹ *Transportation and Competitiveness in North America: The Cascadian and San Diego-Tijuana Border Regions*, professeur Ted Cohn, Department of Political Science, Université Simon Fraser.

¹² *NAFTA and Transportation Corridor Improvement in western North America: Restructuring for the 21st Century*, Daniel E. Turbeville, Department of geography, Eastern Washington University, Cheney, Washington et Susan Bradbury, Florida Atlantic University, Department of Urban and Regional Planning, Davie, Florida, États-Unis)

l'identification régionale, il est tout à fait possible de promouvoir une citoyenneté multiple au niveau régional. Pour faire face au régionalisme, il faut comprendre avec précision les dispositions transfrontalières et les frontières régionales, comme c'est le cas lorsqu'il s'agit de l'émergence d'un nationalisme ethnique et économique.

De plus, l'expérience européenne montre aux Canadiens qu'il existe de nouvelles approches au régionalisme social, économique et politique, et qu'elles exigent que l'on sorte des sentiers battus. On a besoin d'initiatives structurellement complexes et à facettes multiples pour développer une collectivité dispersée sur une vaste échelle géographique et vivant dans des conditions géographiques diverses. Même si les Canadiens ont pendant longtemps considéré que les demandes des régions et des provinces pour un traitement distinct était peu orthodoxe et acceptables dans le contexte de l'unité nationale, l'expérience de l'Union européenne a montré que la flexibilité était le maître mot lorsqu'il s'agit de bâtir une collectivité. Il est clair qu'il y a des leçons à tirer au sujet de la nature des initiatives à prendre en matière de planification multisectorielle et de l'efficacité des programmes d'action structurels mis en oeuvre par des intervenants de l'État pour promouvoir une communauté politique - qui englobe une diversité de contextes culturels, linguistiques et économiques -, tout en favorisant le « localisme » en matière de développement.

Recommandations

- Comme point de départ, les décideurs canadiens devraient analyser la structure de l'Union européenne pour évaluer les perspectives et les dangers de la perméabilité des frontières, à la lumière des conditions d'intégration croissante dans lesquelles se pratique le commerce nord-américain. Malgré la complexité de la situation européenne et sa différence par rapport à celle de l'Amérique du Nord, on doit essayer de comprendre combien l'Union européenne fait preuve d'une extrême attention et s'est dotée d'un cadre politique et juridique complexe pour tenir compte des retombées du libre-échange.
- Les décideurs canadiens, et le public canadien en général, devraient être incités à discuter des répercussions de la globalisation sous l'angle de la citoyenneté. Comment la globalisation influence-t-elle les concepts normatifs de « multiculturalisme » au sein de l'État canadien? Dans le contexte d'une libéralisation de l'économie, le régionalisme permettrait-il de renforcer l'unité canadienne ou constituerait-il une menace pour l'unité canadienne?

Perspectives nouvelles

Le discours d'ouverture du professeur Blake a été repris dans plusieurs communications portant sur les nouveaux aspects ou les nouvelles approches du concept de la perméabilité des frontières. La validité de ses hypothèses a été mise en doute. Le professeur Blake a attiré l'attention sur la rareté des données à cet égard dans le monde entier, tout en mettant en garde contre le postulat que la perméabilité est souhaitable en toutes circonstances, d'une part et

son incidence sur l'état de la souveraineté, d'autre part. Dans son exposé, Martin Pratt¹³ s'interroge sur les facteurs qui affectent la perméabilité et cherche à savoir s'il existe des instruments d'évaluation objectifs pour effectuer des études comparatives sur différentes frontières. En insistant sur les différents facteurs qui affectent la perméabilité, qu'ils soient positifs (lorsque l'État ouvre sa frontière) ou négatifs (lorsque l'État ne réussit pas à contrôler sa frontière), il conclut que nous n'avons pas les moyens d'établir un index de perméabilité valable.

Tous les conférenciers ne se sont pas contentés d'une approche littérale et géographique de la perméabilité des frontières. Glen Hearn¹⁴ parle des effets des droits de propriété intellectuelle lorsqu'on limite la circulation des ressources génétiques dans les domaines alimentaire et agricole. Son argumentation s'appuie en grande partie sur les travaux entrepris par Hearn, Robert Adamson et Ian Townsend-Gault en collaboration avec le Third World Network (financé par le CRDI et la Fondation Mac Arthur) au Laos et au Vietnam. L'objectif de ce projet est de trouver les moyens qui permettent aux pays riches en ressources biodiversifiées et (par exemple) en médicaments traditionnels de protéger leurs ressources et leurs connaissances afin de s'assurer qu'ils soient les bénéficiaires de leurs productions et de leur distribution mondiale, à la place d'une multinationale. Comment ces pays peuvent-ils empêcher que ces ressources ou ces connaissances qu'ils ont développées au fil des siècles et qui constituent une partie essentielle de la vie fassent l'objet de brevets exclusifs alors qu'ils tenaient pour acquis qu'ils y avaient accès? De telles "frontières intellectuelles" doivent être réévaluées de toute urgence car elles sont contraires aux tendances de la globalisation.

Même si les droits de propriété intellectuelle visent à protéger les intérêts commerciaux, rien n'indique que les brevets ou la protection stricte de la propriété favorise l'innovation dans les domaines liés au développement des végétaux et des cultures. En raison du déclin mondial des ressources vivrières au cours du prochain siècle, et de l'engagement international pris par le Canada de soulager la faim dans le monde, il faudrait élargir le débat concernant sa politique visant à donner son appui à l'Union internationale pour la protection des nouvelles variétés végétales (UPOV 1991), en particulier, et à la propriété intellectuelle sur les ressources génétiques dans le domaine alimentaire et agricole en général.

La population mondiale dépasse maintenant les six milliards d'habitants. Or les terres arables ont diminué, pour représenter moins d'un hectare par personne. Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont conclu que tous les principaux produits agricoles dépendent du matériel génétique exotique et qu'au vingt-et-unième siècle la sécurité alimentaire dépendra de la conservation et de l'échange du matériel génétique et des connaissances connexes.

Le Canada a signé et ratifié la Convention sur la diversité biologique (CBD) qui prévoit, entre autres, la conservation des ressources génétiques et l'accès à ces ressources et aux

¹³ *Can the Permeability of Borders Be Measured?*, Martin Pratt, Research Officer, International Boundaries Research unit, Durham, Royaume-Uni.

¹⁴ *Permeating Boundaries: Ecosystem/Intellectual Property Protection*, Glen Hearn, Centre for Asian Legal studies, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, Canada

connaissances connexes dans des conditions équitables. De plus, elle favorise l'élaboration de dispositions législatives sur les droits de propriété intellectuelle, au besoin. Le Canada fait également partie du GATT et a adhéré à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce. Aux fins de l'article 27,3 b), un brevet peut être obtenu dans tous les domaines biotechnologiques. Les pays membres peuvent ne pas accorder de brevets pour les animaux et les végétaux (et essentiellement les procédés biologiques pour la production de végétaux ou d'animaux). Toutefois, ils doivent prévoir une certaine forme de protection des variétés végétales. En général, on considère que l'UPOV prévoit une protection adéquate des végétaux. L'UPOV a été créée pour promouvoir la recherche et le développement des variétés végétales car, on estimait que la loi sur les brevets était trop restrictive. Les restrictions encore plus sévères imposées aux sélectionneurs dans la nouvelle convention de 1991 de l'UPOV vont au-delà des dispositions de la législation sur les brevets dans de nombreux domaines.

L'imposition de restrictions draconiennes vient principalement du monde des affaires. Entre le milieu des années quatre-vingts et le milieu des années quatre-vingt-dix la vente des semences dans le monde a presque triplé pour atteindre les 3,3 milliards de dollars américains annuellement. Les pays de l'OCDE détiennent plus de 90 p. 100 des brevets (et 98 p. 100 du revenu généré) et plus de 85 p. 100 des droits des sélectionneurs. L'Accord sur les ADPIC reçoit une couverture internationale. On exerce une forte pression pour continuer à promouvoir les droits de propriété. Le Canada doit toutefois tenir compte de ses engagements de subvenir aux besoins des générations futures en nourriture et en santé.

Stanley Brunn ¹⁵ a aussi attiré l'attention sur de nombreux domaines où les frontières internationales ont encore une importance. Plusieurs de ces domaines peuvent être évalués, tels le mode de vie, le bien-être des enfants et les politiques concernant les plantes et les animaux.

Recommandations

- Le Canada doit se demander comment évaluer le plus objectivement possible les questions frontalières, comme la fonction des frontières, les approches fonctionnelles et disfonctionnelles.
- Le Canada doit envisager de jouer un rôle dans le débat international sur les questions éthiques entourant l'attribution des brevets pour l'exploitation des ressources génétiques, ainsi que la protection du savoir traditionnel.
- Le Canada doit trouver un juste équilibre entre la forte pression exercée pour continuer à promouvoir les droits de propriété et la nécessité de subvenir aux besoins des générations futures en nourriture et en santé.

¹⁵ *The Geopolitics of Life and Living: Where Boundaries Still Matter*, Stanley D. Brunn et. John F. Watkins, Department of Geography, University du Kentucky, Lexington, Kentucky.

Nouvelles perspectives sur les anciennes questions concernant les frontières

Les exposés décrits dans la présente partie sont très pertinents dans le contexte canadien, même si les questions qui ont été soulevées sont surtout de nature conceptuelle. Les trois chercheurs (étudiants de deuxième et troisième cycles) considèrent que la façon de conceptualiser les frontières est importante. Quelles sont les théories, les hypothèses, les considérations sociales, économiques et politiques qui président à la création des frontières? Tout compte fait, les frontières n'ont ni le même poids ni la même fonction partout. Comme l'indique Steven Jackson¹⁶, beaucoup de frontières agissent comme des filtres visant à imposer des restrictions fondées sur des conditions sociales et économiques. D'autres, comme le montre Coleman¹⁷, sont des frontières qui ont été érigées aux fins d'un « grand projet ». Ces projets vont souvent à l'encontre des objectifs de l'intérêt public ou des responsabilités internationales du Canada.

On a fait passer un message important : une frontière n'a rien de statique; le fait que toutes les frontières ne jouent pas le même rôle et ne remplissent pas la même fonction symbolique dans la société - il ne doit pas en être autrement -, doit être géré de façon efficace. Selon le professeur Newman¹⁸, il ne faut pas parler de rigidité dans l'interprétation des frontières. En effet, cela nous empêche de définir les frontières équitablement, efficacement et en nous fondant en fin de compte sur des principes clairs et reconnus d'un commun accord. Bien que Newman ne prétende pas que la GIC ou la cartographie automatique permettra de résoudre les conflits frontaliers, il soutient en fait qu'il faut chercher davantage à combiner théorie et méthodologie afin de parvenir à des définitions clairement comprises et acceptées d'un commun accord.

Ces discussions revêtent une importance capitale pour les Canadiens qui construisent et reconstruisent actuellement des limites et des zones frontaliers à tous les niveaux, à l'échelle locale et internationale. Les recommandations qui suivent comportent nombre de données importantes pour la formulation de politiques. La plus importante concerne peut-être le passage de la théorie à la pratique à l'aide des nouvelles technologies, en matière de délimitation des frontières.

Recommandations

- Les Canadiens doivent être incités à envisager le recours à la technologie pour résoudre les questions frontaliers. À cet égard, il serait intéressant de prévoir des incitatifs financiers et des programmes de recherche au niveau de l'éducation postsecondaire.

¹⁶ *Technopoles and Development in a Borderless World: Boundaries Erased, Boundaries Constructed*, Steven Jackson, Institute for Political Economy, l'Université Carleton, Ottawa, Canada

¹⁷ *Ecological Degradation and the Scarcity-Conflict Methodology*, Mathew Coleman, Institute for Political Economy, l'Université Carleton, Ottawa, Canada

¹⁸ *De-territorialisations or Re-territorialisations: The Changing role of Boundaries in a Globalised World*, professeur David Newman, Head of Department of Politics and Government, Ben Gurion University of the Negev, Israel

- Les décideurs doivent être encouragés à envisager la possibilité d'utiliser davantage le support d'information géographique et les Systèmes d'information géographique dans les exercices sur les frontières, l'immigration et l'édification de l'identité. Cette information doit être disponible dans un format accessible aux profanes.
- Il faut porter une plus grande attention au lien existant entre le concept et la solution technologique. Les Canadiens doivent être encouragés à comprendre la nature dynamique et complexe des questions frontalières et la nécessité d'utiliser de nouveaux modes de représentation cartographique au moyen de documents et de programmes éducatifs à tous les niveaux.
- Il est essentiel d'informer le public sur les problèmes relatifs à l'édification des frontières et la coopération transfrontalière afin de prévenir toute réaction négative face au rôle de plus en plus intégré du Canada dans l'économie mondiale et au niveau croissant de l'immigration, des échanges d'information et d'autres difficultés rencontrées par la société canadienne.

Perméabilité des frontières et imperméabilité des souverainetés

Le Canada possède les plus grandes zones marines au monde; par conséquent, il a - ou devrait avoir - beaucoup d'intérêt pour tout le développement océanique. Les problèmes touchant trois frontières maritimes ont été réglés; il en reste trois à régler. Un accord a été signé en 1970 avec le Groënland; les deux autres litiges frontaliers qui concernent le Golfe du Maine ont été réglés par voie judiciaire devant la Cour de justice internationale; pour ce qui des îles françaises St-Pierre et Miquelon, on a eu recours à un tribunal d'arbitrage spécial. Les frontières avec les États-Unis, dans la mer de Beaufort, entre la Colombie-Britannique et l'Alaska et la Colombie-Britannique et l'État de Washington font toujours l'objet de litiges. Aucune négociation n'est prévue.

Les intérêts du Canada en matière d'eau douce sont tout aussi importants, compte tenu des Grands Lacs, et des nombreux cours d'eau qui traversent les frontières terrestres des États-Unis. Valerie Assetto¹⁹ s'est intéressée à certaines questions portant sur les fleuves internationaux d'Europe centrale. Malgré les nombreux appels en faveur d'une collaboration accrue pour la gestion des bassins fluviaux internationaux de cette région, ce dossier n'a presque pas progressé au cours de la période 1989-1999. Même si une telle collaboration s'inscrit logiquement dans le contexte de la globalisation, la Croatie, la Hongrie, la Slovaquie et l'Ukraine ont été lentes à réagir pour régler les problèmes communs entourant le Danube, la Tisza et les autres eaux navigables. Dans son exposé, M^{me} Assetto analyse le niveau de coopération entre les États au cours des dix dernières années dans les domaines de la lutte contre les inondations, de la navigation, de la production de l'électricité et de la protection environnementale. Elle conclut que malgré les pressions exercées par l'avènement de la

¹⁹ *Permeable Border/Impermeable Sovereignities: International Rivers in Central Europe*, Valerie J. Assetto, Department of Political science, Colorado State University, Fort Collins, Colorado, États-Unis

globalisation, la réaffirmation par ces États de leur souveraineté a en fait entraîné, après quatre décennies de collaboration forcée, un durcissement au niveau des frontières dans la région et a retardé la recherche de solutions conjointes.

Ian Townsend-Gault²⁰ examine les questions soulevées par les conflits de compétences dans le domaine maritime dans la région de la mer de Chine méridionale où le débat régional est monopolisé par l'importance constante accordée à l'occupation des récifs et aux *droits* sur les espaces océaniques, comme si ces questions étaient capitales pour une gestion maritime optimale. Méfiance et antipathie réciproques rendent de plus en plus difficile la recherche des formes de coopération qui sont essentielles dans des espaces océaniques partiellement enclavés.

La présence d'une mer semi-fermée, comprenant un ou plusieurs écosystèmes marins, exige que l'on fasse fi des concepts rigides et dépassés sur les fonctions d'une frontière maritime. La perméabilité est plus que souhaitable, elle est essentielle. Depuis 1989, Townsend-Gault et Hasjim Djalal, avocat et diplomate indonésien, dirigent le « volet deux » d'une initiative diplomatique non officielle qui mise avant tout sur la collaboration pour bâtir la confiance et trouver des solutions au conflit de compétence autrement insoluble. Cette initiative a reçu l'appui du gouvernement canadien par l'intermédiaire de l'ACDI. Dans cette affaire, l'argumentation repose sur le fait que les États, confinés qu'ils sont dans le carcan de la souveraineté, adoptent non seulement des positions très rigides, mais également présumant à tort que des enjeux tels que la recherche scientifique marine, la protection de l'habitat, la qualité de l'environnement, les questions de sécurité de la navigation et la gestion des ressources biologiques ou non biologiques peuvent être renvoyés indéfiniment. Dans la mer de la Chine méridionale, tout comme dans d'autres zones marines, cela est impossible. Le défi à relever est donc de chercher à détourner l'attention des intéressés des questions exotiques et passionnantes de souveraineté revendiquée sur des îles isolées, en raison de la présence présumée de vastes champs pétrolifères, vers des enjeux plus terre à terre, mais infiniment plus urgents comme la gestion maritime. L'appui du Canada à ce projet est essentiel à sa réussite. Malheureusement, même si on enregistre des progrès, la thèse de la souveraineté (et les rapports nettement exagérés et absolument non fondés sur le potentiel de la production pétrolière) semble l'emporter sur toutes les autres considérations.

Ce climat de provocation, voire de conflit réel, qui règne dans cette région est grandement préjudiciable aux perspectives de coopération régionale. Il est difficile d'envisager comment un tel environnement pourrait être propice à des formes de communication et d'échanges, conditions indispensables à la co-existence entre États. C'est le professeur Alan Henrickson qui mène des recherches dans ce domaine. Dans son exposé, il suggère que le recours à la diplomatie transfrontalière fondée sur un modèle consociatif de rétablissement de la paix peut permettre d'améliorer les relations, non seulement entre des États frontaliers mais également entre des gouvernements centraux, et même entre des communautés entières, dans la mesure où plusieurs conditions sont respectées. La première condition est que les nations en question doivent se « faire face » ou se confronter en toute connaissance de cause et requérir chacun

²⁰ *When Boundaries are off the Agenda: Informal diplomacy in the South China Sea*, professeur Ian Townsend-Gault, Directeur, Centre for Asian Legal Studies, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, Canada

toute l'attention diplomatique de l'autre. La deuxième condition est de structurer efficacement leur système politique interne afin que les régions périphériques frontalières puissent faire part de leurs points de vue aux centres de décision nationaux, qui à leur tour doivent maintenir le contact avec les régions périphériques. La troisième condition est de conclure des accords internationaux, notamment des traités de « bon voisinage » afin que les États soient juridiquement liés par un régime de coopération frontalière. Ces accords bilatéraux peuvent être mis en lumière et également renforcés dans le cadre de pactes de coopération multilatéraux couvrant de plus vastes régions.

Recommandations

- Le Canada doit continuer à encourager la participation des Canadiens à toutes les formes d'engagement officiel ou non officiel en faveur du développement durable, de la préservation et de la protection des cours d'eau et des océans, à l'échelle nationale et internationale.
- Le Canada doit utiliser et consolider son avantage comparatif sur la scène internationale dans les domaines tels que la politique sur la protection des eaux douces et des océans et leur mise en valeur, et de promouvoir le développement de régimes qui favorisent la conservation et la bonne gouvernance.

Territorialité et perméabilité

L'État-nation est un thème récurrent tout au long de la Conférence. Toutefois, il est plus évident dans certains exposés que dans d'autres. Le professeur David Newman l'aborde directement du point de vue de la « déterritorialisation et de la « reterritorialisation ». Selon lui, les notions d'un « monde sans frontières » et de « déterritorialisation » désignent un nouvel ordre mondial dans lequel l'élément territorial n'a plus aucune importance dans les affaires internationales. L'impact de la globalisation et de l'évolution de l'ordre politique mondial a suscité des questions importantes sur le rôle de l'État-nation et la façon dont le territoire continue à représenter l'étendue spatiale de la souveraineté, en particulier la thèse de la « fin de l'État-nation », en définissant le rôle et la fonction des frontières étatiques. Ceux qui soutiennent que les frontières ont disparu complètement maintiennent qu'elles demeurent un élément important qui définit et restructure constamment les caractéristiques territoriales d'un État, mais que leur rôle et leurs fonctions sont en pleine mutation au fur et à mesure qu'elles deviennent plus perméables et ouvertes aux échanges transfrontaliers des personnes, des biens et de l'information.

Newman examine la question de la déterritorialisation en mettant l'accent sur l'importance ininterrompue du territoire et de son tracé physique (les frontières) dans la formation des identités ethniques et nationales. Il soutient que la thèse de la « fin de l'État-nation » est fondée sur des arguments économiques. Certains commentateurs considèrent que ce point de vue peut être autant prescriptif qu'analytique. Si l'on applique des critères fondés sur des caractéristiques ethniques et territoriales, on obtient des résultats plutôt différents. Certaines frontières sont en train de s'ouvrir, comme en Europe occidentale, mais ailleurs on crée de

nouvelles frontières ou de nouvelles craintes de séparation selon que les conflits ethno-territoriaux sont en voie d'être résolus. En conclusion, Newman rappelle qu'il faut toujours analyser les questions frontalières dans une perspective multidimensionnelle, en tenant compte des divers facteurs qui peuvent ou non transformer les fonctions traditionnelles des frontières en tant que barrières de communication et de circulation.

Si les frontières sont là pour rester, nous faisons encore face à la question de leur perméabilité. Le concept de perméabilité des frontières n'est guère nouveau. Au cours des dernières années, on a assisté à une résurgence remarquable de ce concept. En effet, la notion voulant que les frontières doivent pouvoir « respirer » est devenue presque axiomatique chez les chercheurs. Cependant même si la perméabilité est un des termes à la mode les plus fréquemment utilisés dans les études sur les frontières au cours des années 1990, elle est plutôt mal définie - comme le terme obscénité que la plupart d'entre nous connaissent après en avoir vu. Qu'entendons-nous exactement par frontière perméable? Quels sont les facteurs qui affectent la perméabilité? Peut-on les quantifier ou est-ce que la perméabilité évoque des éléments qualitatifs qu'on ne peut mesurer? Est-il possible de comparer la perméabilité de différentes frontières? Et si c'est le cas, que peut-on apprendre de cette comparaison? Martin Pratt a analysé la valeur des tentatives de mesurer et de classer la perméabilité des frontières internationales dans le monde et les problèmes qui y sont associés. Il soutient que, bien qu'il nous soit impossible d'établir un « index de perméabilité », procéder à une analyse géographique rigoureuse d'une frontière est loin d'être un exercice futile.

Situations d'urgence - planification, intervention et technologie

William Wood²¹, géographe au département d'État des États-Unis, analyse les problèmes qui se posent concernant l'exactitude des données et leur nombre suffisant dans une situation que connaissent très bien beaucoup de pays, l'intervention d'urgence en cas de conflits. Ses remarques sont inspirées de son expérience concernant le Kosovo. Elles pourraient aussi bien s'appliquer aux Balkans, ou à la situation au Timor oriental qui est survenue peu de temps après la Conférence.

Les interventions d'urgence complexes sont des entreprises invariablement difficiles, qui ont de multiples facettes et contiennent d'énormes charges émotionnelles; elles ont des répercussions sur les relations internationales (et le droit international) et requièrent la mise en place urgente d'opérations de sauvetage. Des données exactes et pertinentes peuvent jouer un rôle crucial dans des missions humanitaires. Pourtant, lors de certaines interventions d'urgence multilatérales, comme celles qui ont eu lieu dans les Balkans, un plan d'information cohérent a cruellement fait défaut. Dans son exposé, William Wood examine le recours éventuel à la collecte, à l'organisation et à la diffusion de données provenant du Système d'information géographique (SIG) avant et pendant les opérations humanitaires multilatérales. Il analyse les fonctions multiples des frontières internationales dans des opérations de ce genre et également les difficultés rencontrées pour réaliser les objectifs d'intervention en cas d'urgence. À son avis, l'utilisation des outils du SIG au Kosovo

²¹ *Refugees and Kosovo*, William Wood, directeur, Office of the Geographer, Département d'État des États-Unis, Washington D.C., États-Unis

constitue un modèle permettant de faire des projections concernant les besoins en matière d'information, en prévision d'autres interventions d'urgence complexes à l'avenir, auxquelles participeront tant les Casques bleus que les organisations de civils.

Des interventions internationales dans des situations d'urgence complexes, qui peuvent s'avérer déstabilisantes pour la région concernée, sont souvent affaiblies en raison d'une mauvaise planification et d'un échange insuffisant de données. Lorsque les diplomates, les Casques bleus, les observateurs ayant pour fonction de veiller au respect des droits de l'homme, les agences de secours continuent à lutter pour mettre en oeuvre des opérations de paix, des opérations de secours, et même des administrations civiles dans des régions ravagées par la guerre, ils devront compter davantage sur les nouvelles technologies et méthodes d'information géographiques. Dans les cas d'urgence complexes inévitables qui surviendront à l'avenir, il ne sera pas question de savoir quelles sont les capacités du SIG, mais plutôt comment le mettre en application le mieux possible pour qu'il soit efficace avant, pendant et après le déploiement des intervenants dans la zone de crise.

Études sur les frontières dans le « monde sans frontières »

Les arguments soutenus par Newman et Pratt semblent faire contrepoids à ceux des tenants de l'abolition des frontières. Ils n'ont pas fondamentalement une approche conservatrice. Ils font davantage appel à la prudence, face à l'attrait des arguments qui sont soit beaucoup trop sectoriels ou étroits, ou tout simplement à la mode. D'un point de vue très différent, les auteurs du présent rapport ne sont pas d'accord sur un certain nombre de points. Très souvent, cela est attribuable à un examen partiel, biaisé ou subjectif de la question à l'étude. Par exemple, il est difficile de prétendre que l'évolution de l'Union européenne constitue un modèle de régions ou de blocs sans frontière à une période où l'on assiste à une réaffirmation d'un si grand nombre de frontières nationales ou ethniques. Dans le même ordre d'idées, le modèle européen n'atteste pas la thèse d'une étroite collaboration reposant sur une affirmation de souveraineté. La renonciation de la souveraineté (ne serait-ce que partielle) forme le noyau de la structure juridique qu'est l'Union européenne.

La conférence a permis de renforcer le point de vue que les études sur les frontières, lorsqu'elles sont bien définies, sont fondamentalement pluridisciplinaires. Il se peut qu'une opinion ou une discipline soit prédominante dans un projet en particulier, à un moment donné. Toutefois la fonction de la frontière moderne va bien au-delà de la capacité d'analyse des géographes, des avocats, des spécialistes des sciences politiques et des économistes. Cela nous amène à une question concernant le Canada : de quelle manière pouvons-nous le mieux continuer à collaborer avec des organismes comme l'International Boundaries Research Unit de Durham ou nous en inspirer, car ce sont eux qui nous ont ouvert la voie en nous offrant une tribune pour discuter de ces enjeux contemporains provoqués par l'un des instincts les plus naturels de notre espèce, l'établissement de frontières?



125 promenade Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1R 0G2

Telephone/Téléphone : 613.944.8278 www.cfp-pec.gc.ca Fax/Télécopieur : 613.944.0687

RAPPORT DU CCDPÉ POUR L'ANNÉE 2000-2001¹

LE TERRORISME

Report from the Roundtable: The New Face of Terrorism. CCFPD. October 26, 2001.

Summary Report from the Roundtable: The Impact of September 11 on International Relations and Canada's Foreign Policy. CCFPD. November 27, 2001.

NOUVELLE DIPLOMATIE

Report from the Conference on New Diplomacy: The Development of International Law. CCFPD. April 5-7, 2001.

The New Diplomacy: The Global Compact and United Nations Institutions. CCFPD. July 14-15, 2000.

Report from the Conference on 'New Diplomacy': The United Nations, Like-minded Countries and Non-Governmental Organizations. CCFPD. September 28, 1999.

Report from the Roundtable on Just War and Genocide. CCDPE. December 8-9, 2000.

Report from the Ottawa Roundtable for the International Commission on Intervention and State Sovereignty (ICISS). CCDPE. January 15, 2001.

PRÉVENTION DES CONFLITS ET CONSTRUCTION DE LA PAIX

Summary Report from the Roundtable on Afghanistan: Governance Scenarios and Canadian Policy Options. CCFPD. October 12, 2001.

Nile Waters Management and Links to Conflict Management and Food Security in the Horn of Africa. Tag El Khazin, Subsahara Center. July 3, 2001.

Report from the Roundtable: Judges and Peace Operations. CCFPD. March 9, 2001.

Renouveler les partenariats pour la prévention des conflits armés: Options pour améliorer le déploiement rapide et établir une capacité permanente d'intervention d'urgence de l'ONU. H. Peter Langille, Sécurité humaine mondiale - Idées et initiatives. Automne 2000.

Rapport de la table ronde: Le Déploiement d'experts dans les opérations internationales de paix." Marketa Geislerova, Centre canadien pour le développement de la politique étrangère. 12 septembre 2000

Canadian Peacebuilding in the Middle East: Case Study of the Canada Fund in Israel/Palestine and Jordan. Tami Amanda Jacoby, University of Manitoba. Fall 2000.

¹ Visitez le www.cfp-pec.gc.ca pour obtenir des rapports et publications supplémentaires.

Les entreprises canadiennes et la consolidation de la paix. Jean-François Rioux, Francisco-José Valiente, and Christian Geiser, Université du Québec à Montréal. 31 octobre 2000.

NOUVELLES DIRECTIONS DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTAS-UNIS

Report from the Denver Roundtable: New Directions in U.S. Foreign Policy. CCFPD. November 2, 2001.

Summary of Key Point From Presentations and Discussions: Foreign Policy Trends in the U.S. Roundtable. CCFPD and the Institute on Global Conflict and Cooperation, University of California at San Diego, California, United States. March 20, 2001.

Summary of Key Points from Presentations and Discussions: The Washington D.C. Roundtable on Trends in U.S. Foreign Policy. CCFPD and the Woodrow Wilson Centre, Washington DC. April 2, 2001.

Summary of Key Points from Brief Presentations and Discussions: Foreign Policy Trends in the U.S. Roundtable. CCFPD and University of Alberta, Edmonton, Alberta, Canada. April 12, 2001.

Summary of Key Points from Presentations and Discussions: The Toronto Roundtable on the Bush Administration's Foreign Policy - Challenges and Implications for Canada. CCFPD and the Munk Centre, University of Toronto, Toronto, Ontario, Canada. May 18, 2001.

Halifax Roundtable on US Foreign Policy. CCFPD and Saint Mary's University, Halifax, N.S.. June 15, 2001.

ARMES NUCLÉAIRES ET LÉGÈRES ARMES

The Ottawa Group Report on Small Arms, Light Weapons (SALW) and Non-State Actors. CCFPD and Centre for Defence Studies. November 7-8, 2000.

Rapport de la table ronde des experts étrangers en missiles balistiques. Ernie Regehr, projet Ploughshares, et Peter Moore, CCDPÉ. 30-31 mars 2000.

Rapport de la table ronde: L'OTAN et les armes nucléaires. CCDPÉ. 24 août 2000

Small Arms and the OAS Roundtable Report. CCDPÉ. April 28, 2000.

Examen des récentes initiatives gouvernementales et d'ONG concernant les armes légères et l'évaluation de leur efficacité: proposition pour un indice de sécurité individuelle (ISI). Frances Gaudreault et al. Summer 2000.

Globalization and Firearms: A Public Health Perspective. Wendy Cukier et al. Fall 2000.

FRONTIÈRES

Points de vue sur un monde sans frontières: les enjeux pour le Canada." Heather Nicol et Ian Townsend-Gault. Automne 2000.

DROITS DES ENFANTS

Children and Violent Conflict: Meeting the Challenge of Diversity. Erin Baines, Dalhousie University; Barry Burciul, University of Toronto. Summer 2000.

ENTREPRISE ET MAIN D'OEUVRE

Canadian Firms, Canadian Values. Canadian Business for Social Responsibility. May 2000.

DROIT

Canadian Council on International Law 29th Annual Conference - Policy Options Paper. Kim Carter et. al.
December 2000.

AFRIQUE

Summary Report from the Roundtable on Good Governance and Africa. CCFPD. October 25, 2001.

Rebirth of the Somali State: Policy Options and Programme Opportunities for Canada. Partnership Africa-Canada,
Som-Can Institute for Research & Development. November 3-4, 2000.

Sudan Civil Society Symposium. Sudan Inter-Agency Reference Group. June 5-6, 2000

Report from the Ottawa Nigeria Roundtable. CCDPÉ. March 20, 2000.

ASIE-PACIFIQUE

Report from the Roundtable: Good Governance and the Philippines. CCFPD. March 16, 2001.

APEC Media Monitoring Report: A Synopsis of Key Findings from IMPACS' 1999 Youth Internship Project.
Institute for Media, Policy and Civil Society. 2000.

Report from the Burma and Drugs Roundtable. CCDPÉ. May 15, 2000.

Report from the North Korea Roundtable. CCDPÉ. January 22, 2001.

Decentralization and Challenges to Unity: Report on the Indonesia Roundtable 2001." Centre for Dialogue, Simon
Fraser University. April 19-21, 2001.

EUROPE

Report from the Roundtable Living Together: Sharing the Canadian Experience. Marketa Geislerova, Canadian
Centre for Foreign Policy Development. March 28-30, 2001 (Banff, Alberta) and June 15-17, 2001 (Larnaca,
Cyprus).

Rapport de la table ronde sur Chypre: Vivre ensemble au XXI^e siècle. CCDPÉ. February 14 février 2000.

AMÉRIQUES

Workshop Report: Canadian Media Coverage of the Americas. FOCAL. March 2, 2001

Canada, Indigenous Peoples and the Hemisphere Roundtable Report. CCDPÉ. March 23, 2000.

Les voix canadiennes: Les Amériques. CCDPÉ. 2001.

Threats to Democracy in America. Max Cameron, Canadian Foundation for the Americas (FOCAL). March 3-4,
2000.

Report from the Roundtable on Governance, Civil Society and the Americas. CCDPÉ. January 28, 2000.

Report from the Roundtable on Canada-Cuba Relations. CCDPÉ. January 18, 2000.

Look Ahead to Windsor Roundtable Report (OEA). CCDPÉ. April 26, 2000.

CULTURE

Commerce international et diversité culturelle: la recherche d'un équilibre difficile. Ivan Bernier, Université Laval et Dave Atkinson. 2000.

QUESTIONS CIRCUMPOLAIRES

Roundtable on Northern Foreign Policy: Feedback and Look Ahead. CCDPÉ. February 5, 2001.

RECHERCHE EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Discours sexospécifiques, pratiques sexospécifiques : La Politique étrangère canadienne revue et corrigée par les féministes." Rapport de table ronde présenté au CCDPÉ et rédigé par Claire Turenne Sjolander (Université d'Ottawa), et al. 2000.

Report from the Ottawa Nigeria Roundtable. CCDPÉ. March 20, 2000.

Report from the Roundtable: Good Governance and the Philippines. CCDPÉ. March 16, 2001.

Report from the Roundtable: Gender Issues in International Trade. CCDPÉ. March 16, 2001.

Report from the North Korea Roundtable. CCDPÉ. January 22, 2001.

Report from the Roundtable: Living Together. Sharing the Canadian Experience. Market. Gaislerova. Canadian Centre for Foreign Policy Development. March 18, 2000.

Report from the Roundtable: Europe. CCDPÉ. February 14, 2000.

Report from the Roundtable: Americas. CCDPÉ. March 2, 2001.

Report from the Roundtable: Frontières. CCDPÉ. March 23, 2000.

Report from the Roundtable: Threats to Democracy in America. Max Cameron. Canadian Foundation for the Americas (FOCAL). March 14, 2000.

Report from the Roundtable: Threats to Democracy in America. Max Cameron. Canadian Foundation for the Americas (FOCAL). March 14, 2000.

Report from the Roundtable: Threats to Democracy in America. Max Cameron. Canadian Foundation for the Americas (FOCAL). March 14, 2000.

Report from the Roundtable: Threats to Democracy in America. Max Cameron. Canadian Foundation for the Americas (FOCAL). March 14, 2000.

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01021972 6

DATE DUE

~~FEB 28 2006~~

DOCS

CA1 EA751 2000P21 FRE

Nicol, Heather N. (Heather Nora),
1953-

Points de vue sur le monde sans
frontieres les enjeux pour le
Canada

17006296

